



Question création entreprise

Par **vilabay**, le **14/08/2018** à **16:27**

Bonjour

J'aimerais savoir si je dois créer une entreprise si je lance un service gratuit sur internet pour les restaurants leur permettant de promouvoir des offres, réductions.

Nous n'allons pas monétiser pour le moment, on veut tester le concept et ne pas créer trop tôt une entité juridique.

J'ai un statut d'auto entrepreneur pour toutes les démarches à la cnil etc..

Est-ce qu'on risque malgré qu'on n'ait pas d'activité commerciale, que des consommateurs ou restaurateurs se retournent contre nous, j'imagine dans ce cas qu'il nous faut des conditions générales très claires ?

Nous avons prévu que chaque restaurant décrivent leur cgv sur leur page..

Je vous remercie pour votre retour,

Cdt
Alexis